



N° de résolution  
2018-06-169

### **5.1 Réparation des équipements du parc**

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de procéder à la réparation des jeux du parc du camping municipal, en achetant les matériaux suivants :

- 3 pieux ;
- 4 x 4''x4''x10' traité

Le coût des matériaux est d'environ 70\$, plus taxes applicables. Les travaux seront réalisés en régie interne.

### **5.2 Travaux à réaliser**

Reporté

### **6.0 Vente de lot**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre d'achat raisonnable pour le lot 5 519 553, représentant 10 fois sa valeur au rôle d'évaluation ;

ATTENDU QUE ce lot appartient à la municipalité ;

ATTENDU QUE le seul accès terrestre pour ce lot est par le lot adjacent, appartenant au citoyen présentant une offre d'achat ;

2018-06-170

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu l'unanimité des conseillers et conseillères de vendre le lot 5 519 553 à Mme Jovette Godbout, conformément à l'offre reçue le 30 mai 2017, au coût de 1000\$, à la condition que l'acheteuse assume tous les frais reliés à cette transaction, notamment le certificat de localisation et l'acte notarié.

### **7.0 Prix du concassé**

Reporté


### **9.0 Levée de la séance**

2018-06-171

À 21h30, Mme Marie-Eve Garand propose la levée de la séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Patricia Lamarre  
Directrice générale

  
\_\_\_\_\_  
Léo Plourde  
Maire



N° de résolution  
ou annotation

2018-07-172

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Sophia Chalifour et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Marcel Mainville et Rodrigue Morneau, conseillers.

Arrivée de Mme Chantal Mainville, conseillère, à 20h40.

Étaient également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale et M. Daniel Tétreault, CPA auditeur (départ vers 20h34).

Était absent : M. Jocelyn Poirier, conseiller.

### **1.0 Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20h09, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Présentation des états financiers 2017;
- 4.0 Audit RECYC-Québec;
  - 4.1 Adoption de la reddition de comptes;
  - 4.2 Facture;
- 5.0 Période de questions sur les états financiers;
- 6.0 Adoption des procès-verbaux du 5 et du 21 juin;
- 7.0 Correspondance ;
- 8.0 Trésorerie:
  - 8.1 Dépenses de juin;
  - 8.2 Remboursement des frais de déplacements;
- 9.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance;
- 10.0 Achats camp de jour;
- 11.0 Réseau d'égout du village;
- 12.0 Nomination comité de gérance;
- 13.0 Vente de concassé;
  - 13.1 Travaux au réseau routier : Affectation des dépenses pour les travaux de la route Centrale;
- 14.0 Foresterie :
  - 14.1 Signature de l'entente du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux;
  - 14.2 Programme d'aménagement durable des forêts;
- 15.0 Camping:
  - 15.1 Travaux à réaliser ;
  - 15.2 Contribution pour les activités du camping municipal;
- 16.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement # 193 portant sur un emprunt pour la TECQ;
- 17.0 Rapport des comités;
- 18.0 Période de questions;
- 19.0 Sujets divers;
- 20.0 Levée de la séance.

### **3.0 Présentation des états financiers 2017**

Le rapport financier 2017 est déposé au conseil et présenté par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur.

La période de questions portant sur les états financiers est devancée à la suite de la présentation des états financiers.



2018-07-173

N° de résolution  
ou annotation

2018-07-174

2018-07-175

2018-07-176

#### **4.0 Audit RECYC-Québec**

##### **4.1 Adoption de la reddition de compte**

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter la reddition de compte présentée par Daniel Tétreault CPA auditeur.

##### **4.2 Facture**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de 689,85\$ pour la reddition de compte RECYC-Québec par Daniel Tétreault CPA inc.

#### **5.0 Période de question sur les états financiers**

Devancée immédiatement après la présentation des états financiers par Daniel Tétreault CPA auditeur (3.0).

#### **6.0 Adoption des procès-verbaux de juin**

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 et du 21 juin 2018, leur lecture est dispensée.

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux tel que présentés.

#### **7.0 Correspondance**

M. le maire fait état de la correspondance pertinente.

#### **8.0 Trésorerie**

##### **8.1 Dépenses de juin**

Arrivée de Mme Chantal Mainville, conseillère.

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

##### **Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer au montant de : 64 532,49 \$

##### **Pour le camping municipal :**

Liste à payer au montant de : 5 035,47 \$

**Salaire net :** 11 394,27 \$

##### **8.2 Remboursement de frais de déplacements**

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

M. Léo Plourde, au montant de 20,00 \$;

M. Sébastien Roy, au montant de 478,80 \$;

Mme Marie-Eve Isabelle, au montant de 53,36 \$

Mme Patricia Lamarre, au montant de 152,95 \$;



N° de résolution  
ou annotation

ATTENDU que ces demandes sont complètes et conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'autoriser leur remboursement.

### **9.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance**

Informations données aux citoyens sur les sujets suivants :

- Avancement dossier des égouts municipaux et la TECQ
- Les redevances accumulées au fond de la gravière
- L'inscription des questions du public aux procès-verbaux

### **10.0 Achats camp de jour**

2018-07-178

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à faire les achats pour le camp de jour, pour un budget maximum de 2 000\$, le tout conformément aux sommes prévues à la subvention de Ministère de la famille.

### **11.0 Réseau d'égout du village**

ATTENDU QUE l'ingénieur en charge de la préparation du plan d'intervention portant sur le réseau d'égout du village a besoin de faire convertir une vieille base de données de la municipalité dans un autre logiciel, afin de pouvoir continuer son mandat;

ATTENDU l'offre de services de Aquadata pour réaliser cette conversion de base de données;

2018-07-179

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de conversion de la base de données de la municipalité permettant la réalisation du plan d'intervention pour le réseau d'égout du village, à Aquadata, au coût de 2050\$ plus taxes applicables et d'ajouter ces frais à la programmation de la TECQ 2014-2018.

### **12.0 Nomination au comité de gérance**

2018-07-180

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité de nommer Mme Sophia Chalifour pour le comité de gérance.

### **13.0 Vente de concassé**

2018-07-181

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de vendre le concassé de la réserve de la municipalité au coût de 4,50\$ / tonne pour les citoyens de Roquemaure et 5,50\$ / tonne pour toutes autres personnes ne résidant pas à Roquemaure, le tout vendu par l'intermédiaire d'un entrepreneur local et conditionnellement au respect de la procédure de suivi de chargement et de facturation de la municipalité.



N° de résolution  
ou annotation

2018-07-182

#### **14.0 Travaux routiers : Affectation des dépenses pour les travaux de la route Centrale**

ATTENDU les vérifications réalisées pour changer l'affectation des sommes confirmées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés sur la route Centrale sont admissibles au PAARRM ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'affecter les dépenses reliées aux travaux de la route Centrale à la subvention du député M François Gendron, dans le cadre du PAARRM.

#### **15.0 Foresterie**

##### **15.1 Signature de l'entente du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux**

2018-07-183

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, de d'autoriser M. le maire Léo Plourde à signer l'entente de financement du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux avec la MRC d'Abitibi-Ouest, au nom de la municipalité.

##### **15.2 Programme d'aménagement durable des forêts**

2018-07-184

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts et d'autoriser M. le maire Léo Plourde, à signer l'entente de financement avec la MRC d'Abitibi-Ouest.

#### **16.0 Camping**

##### **16.1 Travaux à réaliser**

2018-07-185

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses reliées à la réalisation de travaux recommandés par le comité camping, pour un coût maximal de 5000\$.

##### **16.2 Contribution pour les activités du camping municipal**

2018-07-186

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu l'unanimité de contribuer financièrement aux activités du camping, pour un montant de 100\$.

#### **17.0 Avis de motion et présentation du projet de règlement #193 portant sur un emprunt pour la TECQ**

M. Marcel Mainville donne un avis de motion et présente son projet de règlement portant sur un emprunt pour financer les travaux de la TECQ.

#### **17.0 Rapport des comités**

#### **18.0 Période de questions**



2018-07-187

N° de résolution  
ou annotation

## **19.0 Sujets divers**

### **19.1 Travaux Marais Antoine**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à faire les achats pour les travaux au Marais Antoine, le tout conformément aux sommes prévues à la subvention du Fonds de développement des territoires de la MRC d'Abitibi-Ouest.

### **19.2 Remplacement du maire suppléant**

2018-07-188

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de nommer Mme Marie-Eve Garand pour remplacer le maire suppléant lors de ses vacances estivales 2018, en cas d'incapacité du maire.

### **19.3 Facture Comité jeunesse**

2018-07-189

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville d'autoriser le paiement de la facture de 858\$ pour les services au comité jeunesse de Roquemaure.

## **20.0 Levée de la séance**

2018-07-190

À 21h37, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Patricia Lamarre  
Directrice générale

*Léo Plourde*  
\_\_\_\_\_  
Léo Plourde  
Maire



N° de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2018 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Sophia Chalifour, Chantal Mainville et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Jocelyn Poirier et Rodrigue Morneau, conseillers.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

Était absent : M. Marcel Mainville, conseiller.

### 1.0 Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute 20h08, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 21.0 Ouverture de la séance;
- 22.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 23.0 Adoption du procès-verbal du 3 juillet;
- 24.0 Correspondance ;
- 25.0 Trésorerie:
  - 25.1 Dépenses de juillet;
  - 25.2 Remboursement des frais de déplacements;
- 26.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance;
- 27.0 Ressources humaines :
  - 27.1 Formations inspectrice municipale;
  - 27.2 Formation directrice générale;
  - 27.3 Colloque ADMQ;
  - 27.4 Journalier occasionnel;
- 28.0 Diffusion du rapport du maire;
- 29.0 Réseau d'égouts municipaux :
  - 29.1 Contrat d'inspection des chaussées;
  - 29.2 Contrat d'inspection des conduites par caméras;
- 30.0 Système téléphonique du Club du souvenir;
- 31.0 Adoption du règlement d'emprunt;
- 32.0 Camping:
  - 32.1 Tarification 2019;
  - 32.2 Vente de bois;
  - 32.3 Contrat de gérance;
  - 32.4 Ouverture pour festival équestre;
- 33.0 Demandes diverses :
  - 33.1 Demande d'utilisation du restaurant du camping pour activité par gérante;
  - 33.2 Demande d'utilisation du restaurant du camping pour groupe;
- 34.0 Rapport des comités;
- 35.0 Période de questions;
- 36.0 Sujets divers;
- 37.0 Levée de la séance.

### 3.0 Adoption du procès-verbal de juillet

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018, sa lecture est dispensée.

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

2018-08-191

2018-08-192



N° de résolution  
ou annotation

2018-08-193

#### **4.0 Correspondance**

M. le maire fait état de la correspondance pertinente.

#### **5.0 Trésorerie**

##### **5.1 Dépenses de juillet**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

##### **Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer au montant de : 50 988,78 \$

##### **Pour le camping municipal :**

Liste à payer au montant de : 7 409,44 \$

**Salaire net :** 20 912,71 \$

##### **5.2 Remboursement de frais de déplacements**

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

M. Léo Plourde, au montant de 40,00 \$;

M. Sébastien Roy, au montant de 903,11 \$;

Mme Patricia Lamarre, au montant de 56,76 \$;

ATTENDU que ces demandes sont complètes et conformes;

2018-08-194

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser leur remboursement.

#### **6.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance**

Informations données aux citoyens sur les sujets suivants :

- Montants utilisation de la TECQ pour les égouts, précisions sur le partage des 90%-10%. Un document explicatif sera mis en sur le site de la municipalité.

#### **7.0 Ressources humaines**

##### **7.1 Formations inspectrice municipale**

2018-08-195

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de l'inspectrice municipale adjointe aux formations suivantes :

- Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q2r.22)
- Émission des permis, certificats et attestations

Et d'assumer tous les frais inhérents à la participation de ces formations, notamment les frais de déplacement, allocations de repas et d'hébergement,





2018-08-196  
N° de résolution  
ou annotation

le tout conditionnellement à la disponibilité de l'inspectrice municipale adjointe et aux crédits nécessaires au poste budgétaire.

## **7.2 Formation directrice générale**

Il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de la directrice générale aux formations de comptabilité et de fiscalité suivantes :

- C2 du programme de l'ADMQ
- C3 du programme de l'ADMQ
- C6 du programme de l'ADMQ

Les inscriptions se succéderont de sorte que, dès qu'une est complétée et réussie, la suivante peut être amorcée.

## **8.0 Diffusion du rapport du maire**

2018-08-197

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité de diffuser le rapport du maire dans le journal local « La Cache », de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité.

## **9.0 Réseau d'égouts municipaux**

### **9.1 Contrat d'inspection des chaussées**

Aucune soumission reçue. Reporté

### **9.2 Contrat d'inspection des conduites par caméras**

ATTENDU l'ouverture des soumissions faites plus tôt ce 14 août 2018, conformément au document d'appel d'offres ;

ATTENDU la réception 2 deux soumissions ;

2018-08-198

En conséquence, il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Can-Inspe, au coût de 31 562,60\$, conformément à la soumission datée du 14 août 2018, le tout conditionnellement aux vérifications des références de l'entreprises et que celles-ci soient positives

## **10.0 Système téléphonique du Club du Souvenir**

ATTENDU la soumission reçue par CIA informatique ;

2018-08-199

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du matériel et la programmation pour la mise en place de la téléphonie IP pour le Club du Souvenir, raccordé au système du service des Incendies, au coût de 293.65\$, auprès de CIA informatique.

## **11.0 Adoption du règlement d'emprunt**

Reporté.

## **12.0 Camping**

### **12.1 Tarification 2019**

M. Poirier donne un avis de motion et présente un projet de règlement portant sur la tarification du camping municipal pour la saison estivale 2019.



N° de résolution  
ou annotation  
2018-08-200

### **12.2 Vente de bois**

ATTENDU l'affichage paru dans la dernière édition du journal La Cache ;

ATTENDU la réception de 3 offres pour l'achat de ce surplus de bois ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité, de vendre le surplus de bois du stationnement du camping municipal à M. Normand Leroux, au montant de 225,00\$, conformément à son offre d'achat datée du 13 août 2018.

### **12.3 Contrat de gérance**

ATTENDU la démission de la gérante du camping le 21 juillet dernier, effective le 24 juillet ;

ATTENDU QU'il était urgent d'accorder un contrat pour la gestion et les opérations courantes du camping municipal ;

ATTENDU les recommandations du comité camping ;

ATTENDU QUE la directrice générale a accordé un contrat de gérance temporaire à Mme Andrée-Anne Morin le 27 juillet dernier, pour la gestion des opérations courantes du camping municipal ;

2018-08-201

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'entériner le contrat de gérance actuellement en vigueur, d'en officialiser le prolongement jusqu'à la fin de la saison estivale, conformément au contrat signé entre les parties.

### **12.4 Ouverture pour festival équestre**

M. Rodrigue Morneau, conseiller, signifie son intérêt et retire de la décision.

2018-08-202

Il est proposé par Mme Marie-Eve Garand, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à la majorité de maintenir la date de fermeture officielle, mais en réouvrant le vendredi 21 septembre à compter de 11h, jusqu'au dimanche 23 septembre à midi, particulièrement afin de pouvoir accueillir des visiteurs pour le festival équestre Rock-Ouest.

Les obligations de la gérante seront donc suspendues du 11 au 20 septembre et reprendront le 21 septembre jusqu'au 27 septembre.

### **13.0 Demandes diverses**

#### **13.1 Demande d'utilisation du restaurant pour activité par la gérante**

ATTENDU QUE la nouvelle gérante veut réaliser une activité de fin de saison avec les campeurs ;

ATTENDU QU'elle a besoin de pouvoir utiliser le restaurant, surtout en cas de pluie ;

2018-08-203

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Marie-Eve Garand et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt de la salle à la condition que le ménage soit entièrement refait, selon l'état initial et à la satisfaction de la municipalité.

#### **13.2 Demande d'utilisation du restaurant pour activité pour groupe**



N° de résolution  
ou annotation

2018-08-204

ATTENDU QU'un groupe avait fait une réservation pour une activité auprès de l'ancienne gérante ;

ATTENDU QUE le groupe comptait sur cette réservation et qu'ils sont en mesure d'obtenir le service de traiteur pour leur activité privée ;

ATTENDU leur demande de prêt de salle ;

ATTENDU QU'elle a besoin de pouvoir utiliser le restaurant, surtout en cas de pluie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt de la salle à la condition que le ménage soit entièrement refait, selon l'état initial et à la satisfaction de la municipalité. Advenant que la condition ne soit pas respectée, une facture allant jusqu'à 250\$ pourra être envoyée à la personne responsable de la location, selon les frais encourus pour faire le ménage adéquatement par un employé de la municipalité.

#### **14.0 Rapport des comités**

#### **15.0 Période de questions**

#### **16.0 Sujets divers**

##### **16.1 Remboursement de la pénalité de résiliation d'un avenant au contrat d'assurances du journalier principal**

2018-08-205

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité de rembourser la pénalité de résiliation d'un avenant au contrat d'assurances du journalier principal, pour l'ajustement de la prime sur l'utilisation de ses équipements au bénéfice de la municipalité, dans le cadre de son emploi, au coût de 110,20\$.

##### **16.2 Fermeture du bureau**

2018-08-206

Il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser la fermeture du bureau municipal la semaine du 20 au 24 août prochain, de même qu'une autre semaine en septembre qui sera diffusée sur Facebook, le site internet de la municipalité et les babillards officiels.

##### **16.3 Autorisation de publication sur la page Facebook par la secrétaire-trésorière adjointe**

2018-08-207

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'ajouter Mme Marie-Eve Isabelle, secrétaire-trésorière adjointe, comme administratrice de la page Facebook de la municipalité afin qu'elle puisse y ajouter du contenu.

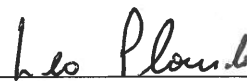
#### **17.0 Levée de la séance**

2018-08-208

À 21h09, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Marie-Eve Garand demande la levée de la séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Patricia Lamarre  
Directrice générale

  
\_\_\_\_\_  
Léo Plourde  
Maire



N° de résolution  
ou annotation

2018-09-209

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Sophia Chalifour et Chantal Mainville, conseillères, ainsi que messieurs Jocelyn Poirier, Marcel Mainville et Rodrigue Morneau, conseillers.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

Était absente : Marie-Eve Garand, conseillère.

### **1.0 Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute 20h08, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par M. Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 1.0 Ouverture de la séance;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Adoption du procès-verbal du 14 août;
- 4.0 Correspondance;
- 5.0 Trésorerie:
  - 5.1 Corrections aux dépenses de juillet;
  - 5.2 Dépenses d'août;
  - 5.3 Remboursement des frais de déplacements;
- 6.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance;
- 7.0 Réseau d'égouts municipaux :
  - 7.1 Contrat d'inspection des chaussées;
- 8.0 Adoption des politiques :
  - 8.1 Subvention des organismes;
  - 8.2 Municipalisations des chemins privés ouverts au public;
- 9.0 Contrat de déneigement :
  - 9.1 Chemin de la Plage Lepage;
  - 9.2 Chemin de la Plage Mainville;
  - 9.3 Camping municipal;
- 10.0 Camping: Prolongation de la saison;
- 11.0 Demandes diverses :
  - 11.1 Prêt d'équipement Rock-Ouest;
  - 11.2 Prêt de salle pour la Fabrique;
- 12.0 Rapport des comités;
- 13.0 Période de questions;
- 14.0 Sujets divers;
- 15.0 Levée de la séance.

### **3.0 Adoption du procès-verbal d'août**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2018, sa lecture est dispensée.

M. Marcel Mainville s'abstient de voter, vu son absence à cette séance.

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à la majorité, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### **4.0 Correspondance**

M. le maire fait état de la correspondance pertinente.

2018-09-210



N° de résolution  
ou annotation

2018-09-211

## **5.0 Trésorerie**

### **5.1 Corrections aux dépenses de juillet**

ATTENDU les corrections apportées au bordereau de dépenses du mois de juillet;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de ces corrections;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères d'accepter les modifications au bordereau de dépenses du mois de juillet, portant les dépenses aux nouveaux totaux suivants :

#### **Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer au montant de : 52 262,53 \$

#### **Pour le camping municipal :**

Liste à payer au montant de : 6 932,70 \$

### **5.2 Dépenses d'août**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer;

2018-09-212

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

#### **Pour la municipalité :**

Liste des comptes à payer au montant de : 6 222,55 \$

#### **Pour le camping municipal :**

Liste à payer au montant de : 11 024,34 \$

#### **Salaire net :**

11 979,11 \$

### **5.3 Remboursement de frais de déplacements**

ATTENDU les demandes de remboursement de frais de déplacement de:

- M. Sébastien Roy, au montant de 376,32 \$;
- Mme Patricia Lamarre, au montant de 39,19 \$;
- Mme Marie-Eve Isabelle, au montant de 18,40\$

ATTENDU que ces demandes sont complètes et conformes;

2018-09-213

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères, d'autoriser le remboursement de ces frais de déplacements.

## **6.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance**

Le conseil a répondu à toutes les questions adressées à la dernière séance.

## **7.0 Réseau d'égouts municipaux**



N° de résolution  
ou annotation

2018-09-214

### **7.1 Contrat d'inspection des chaussées**

ATTENDU la réception d'une seule soumission pour l'inspection des chaussées, conformément à l'appel d'offres ;

ATTENDU QUE cette inspection est requise pour la réalisation du plan d'intervention du réseau d'égout municipal ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à ENGLOBE, au coût de 5 500\$ plus taxes applicables, conformément à la soumission datée du 29 août 2018.

### **8.0 Adoption des politiques**

#### **8.1 Subvention des organismes**

ATTENDU les recommandations du comité de travail sur les politiques et de régie interne ;

ATTENDU QUE la municipalité veut adopter une politique balisant l'octroi des demandes de subventions pour les organismes ;

2018-09-215

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité d'adopter la politique de subvention des organismes.

#### **8.2 Municipalisation des chemins privés ouverts au public**

Reporté.

### **9.0 Contrat de déneigement**

#### **9.1 Plage Lepage**

Reporté.

#### **9.2 Plage Mainville**

Reporté.

#### **9.3 Camping municipal**

Reporté.

### **10.0 Camping : Prolongation de saison**

ATTENDU la résolution 2018-08-202 prévoyant une interruption des services au camping municipal entre la saison régulière (10 septembre) et le festival équestre Rock-Ouest ;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser cette décision en vue d'offrir un service additionnel cette année au client saisonnier, dans le but d'avoir un comparatif des coûts (dont l'électricité), pour une saison prolongée, tel que le réclame les campeurs saisonniers depuis quelques années ;

2018-09-216

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jocelyn Poirier, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de modifier la résolution 2018-08-202, afin que la saison de camping soit prolongée jusqu'à 23 septembre, sans interruption d'électricité, mais en fermant le bloc sanitaire entre le 11 et le 21 septembre.



N° de résolution  
ou annotation

2018-09-2018

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères de bonifier le contrat de la gérante de 400\$, pour ses tâches du 21, 22 et 23 septembre 2018.

### **11.0 Demandes diverses**

#### **11.1 Prêt de tables pour Rock-Ouest**

ATTENDU la demande de prêt de tables pour le festival équestre Rock-Ouest ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt de 10 tables à Rock-Ouest, pour la tenue des kiosques d'exposants au festival équestre les 21 et 22 septembre prochain.

#### **11.2 Prêt de salle pour la Fabrique**

ATTENDU la demande de la Fabrique pour un prêt de salle Lac-Abitibi, pour le 30 septembre 2018, pour la tenue de leur activité de la Veillée des âmes ;

2018-09-219

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophia Chalifour, appuyée par M. Jocelyn Poirier et résolu à l'unanimité, d'autoriser le prêt de la salle Lac-Abitibi à la Fabrique, à la condition que le ménage soit entièrement refait suite à l'activité.

### **12.0 Rapport des comités**

### **13.0 Période de questions**

### **14.0 Sujets divers**

#### **14.1 Départ du chef pompier**

2018-09-220

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité, d'honorer M. Ghislain Lévesque, chef pompier sortant, pour ses années d'implication au sein de la brigade des pompiers de Roquemaure depuis plus de 30 ans, lors de la soirée honorifique des bénévoles.


### **15.0 Levée de la séance**

2018-09- 221

À 21h01, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Rodrigue Morneau demande la levée de la séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Patricia Lamarre  
Directrice générale

  
\_\_\_\_\_  
Léo Plourde  
Maire



N° de résolution  
ou annotation

2018-10-222

Province de Québec  
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018 à 20h00, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : M. le maire Léo Plourde, mesdames Sophia Chalifour et Marie-Eve Garand, conseillères, ainsi que messieurs Marcel Mainville et Rodrigue Morneau, conseillers.

Était également présente, Mme Patricia Lamarre, directrice générale.

Étaient absents : Mme Chantal Mainville, conseillère et M. Jocelyn Poirier, conseiller.

### **1.0 Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute 20h08, présidée par M. Léo Plourde, maire.

### **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rodrigue Morneau, appuyé par Mme Sophia Chalifour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "sujets divers" ouvert.

- 38.0 Ouverture de la séance;
- 39.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 40.0 Adoption du procès-verbal du 4 septembre;
- 41.0 Correspondance;
- 42.0 Trésorerie:
  - 42.1 Dépenses de septembre;
  - 42.2 Remboursement des frais de déplacements;
- 43.0 Retour sur les questions adressées au conseil en séance;
- 44.0 Formation élus : Les rôles et responsabilités des élu(e)s;
- 45.0 Adoption de politique : Municipalisations des chemins privés ouverts au public;
- 46.0 Contrats de déneigement :
  - 46.1 Chemin de la Plage Lepage;
  - 46.2 Chemin de la Plage Mainville;
  - 46.3 Camping municipal;
- 47.0 Projet de règlement sur le code d'éthique des employés;
- 48.0 Demandes diverses :
  - 48.1 Autorisation de cueillette de bouteilles et de cannettes vides;
  - 48.2 Prêt de salle pour les loisirs;
  - 48.3 Remboursement de frais de déneigement;
- 49.0 Camping municipal : demande de dérogation au règlement 105;
- 50.0 Rapport des comités;
- 51.0 Période de questions;
- 52.0 Sujets divers;
- 53.0 Levée de la séance.

### **3.0 Adoption du procès-verbal de septembre**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, sa lecture est dispensée.

Mme Marie-Eve Garand s'abstient de voter, vu son absence à cette séance.

2018-10-223

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Rodrigue Morneau et résolu à la majorité, d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

### **4.0 Correspondance**

M. le maire fait état de la correspondance pertinente.